RAPPORT D'ACTIVITE

& de développement durable

2025

"Une collectivité en bonne santé"

www.bassin-de-marennes.com

communauté de communes
BASSIN DE MARENNES

Une collectivité en bonne santé

Le présent rapport d'activité retrace de manière synthétique les actions menées sur la dernière année du précédent mandat, sous la présidence de Patrice Brouhard. C'est l'occasion pour moi de saluer le travail réalisé ces dernières années, qui a permis d'engager de nouveaux investissements tout en améliorant les services aux administrés.

L'année 2025 a notamment été marquée par le lancement des travaux de réhabilitation de l'ancien siège de la collectivité, rue Foch à Marennes, pour le dédier à l'emploi, à la formation et à l'orientation professionnelle en vue de mieux accompagner les administrés dans leurs projets. C'est un engagement fort en faveur des habitants, au carrefour entre action sociale et soutien à l'économie locale.

La collectivité a aussi adopté et engagé un programme de réfection des itinéraires cyclables afin de sécuriser les flux, de promouvoir les mobilités douces tout en contribuant à l'attractivité touristique. Des projets ont aussi franchi de nouvelles étapes, comme la validation du Projet Grand Site de France du marais de Brouage par le ministère de la Transition écologique, qui a confirmé la qualité du programme d'actions proposé afin de préserver et de valoriser cette zone humide d'exception.

À l'issue de l'année 2025, la situation financière de la Communauté de Communes s'avère bonne. Le niveau d'épargne nette est élevé : environ 800 000 €, alors qu'il oscillait autour de 240 000 € par an en moyenne entre 2014 et 2021. En 2025, la collectivité a engagé 1,68 M€ de dépenses d'équipement, soit le plus haut niveau depuis 2018 : il était alors de 500 000 € en moyenne par an.

Ces dépenses ont été financées uniquement grâce à l'autofinancement (épargne nette) et aux subventions, sans recourir à de nouveaux emprunts. L'endettement est donc faible, à hauteur de 600 000 € avec un délai de désendettement de moins d'un an, quand il est autour de 5 ans en moyenne en France pour le bloc communal.

Il nous reste encore beaucoup à faire et de nombreux projets sont engagés. Le plan pluriannuel d'investissement devra être actualisé chaque année au cours du nouveau mandat en fonction des priorités définies par les élus. Nous pourrons alors poursuivre notre action sereinement, avec confiance et prudence.



Mariane LUQUÉ
Présidente
de la Communauté
de Communes du Bassin
de Marennes et du
Centre Intercommunal
d'Action Sociale.





Sommaire

La Communauté de Communes **p.4**
Le territoire
Le conseil communautaire
Le bureau
Les compétences

Les finances 2025 **p.8**

L'organigramme des services **p.10**

L'Espace France services **p.11**

L'aménagement du territoire **p.12**
Projet Grand Site de France du marais de Brouage
Projet de Parc naturel régional : nouvelle étape
Projet alimentaire territorial
L'animation Natura 2000
L'urbanisme et l'application du droit des sols
L'amélioration de l'habitat

Le développement économique **p.20**
Les grandes orientations
Les Parcs d'Activités Économiques
L'ERIP pour accompagner vers l'emploi

La gestion des déchets **p.24**
La collecte et valorisation des déchets
L'évolution de la production des déchets

Le développement durable **p.28**
Aide aux économies d'énergie

L'action sociale et familiale **p.30**
Le Centre Intercommunal d'Action Sociale
Le projet santé-social de territoire
Sport en milieu scolaire
Le service petite enfance
Le service enfance
Le service jeunesse
Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

Le sport, la culture et la vie associative **p.34**

Le tourisme et le patrimoine **p.36**

La gestion du patrimoine communautaire **p.38**

Avec Mme la sous-préfète de Rochefort, les élus de la CdC du Bassin de Marennes et de la CdA Rochefort Océan, accompagnés de techniciens, sont allés défendre le Projet Grand Site de France du marais de Brouage à Paris devant la Commission supérieure des sites, perspectives et paysages (CSSPP), en décembre 2025.

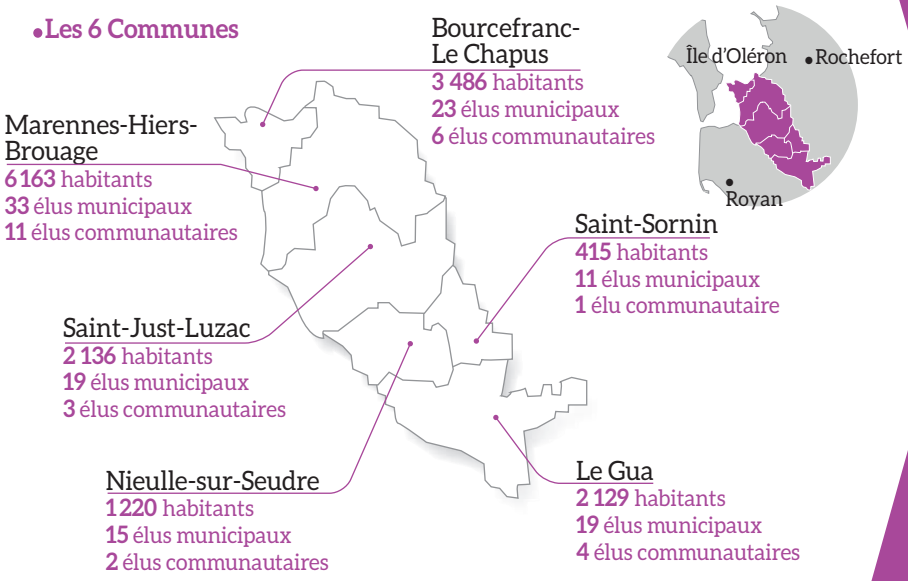
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le Conseil communautaire p. 5
Le bureau p. 6
Les compétences p. 7
L'organigramme des services p. 8

Le nouveau siège de la CdC.

Le territoire

La Communauté de Communes du Bassin de Marennes compte 6 Communes rassemblant 15 549 habitants sur un territoire de 182 km².



Sources : Insee, RP2023, en géographie au 01/01/2025.

120 conseillers municipaux | **27** conseillers communautaires

Le Conseil communautaire

Organe délibérant de la Communauté de Communes, le Conseil communautaire se réunit en séance publique environ une fois par mois, afin de délibérer. Renouvelé à l'occasion des élections municipales et communautaires du 15 mars 2020, il est composé de 27 conseillers.

Les conseillers communautaires par communes :

MARENNES-HIERS-BROUAGE (11 sièges)
- Mme Claude BALLOTEAU
- M. Jean-Marie PETIT
- Mme Frédérique LIÈVRE
- Mme Catherine BERGEON
- M. Philippe LUTZ
- Mme Michelle PIVETEAU
- M. Alain BOMPARD
- Mme Mariane LUQUÉ
- M. Jean-Pierre FROC
- M. Philippe MOINET
- M. Richard GUÉRIT

BOURCEFRANC-LE CHAPUS (6 sièges)
- M. Guy PROTEAU
- Mme Sabrina HUET
- M. Jean-Marie BERBUDEAU
- Mme Patricia PARIS
- M. Philippe BIARD
- M. Jean-Louis BERTHÉ

LE GUA (4 sièges)
- M. Patrice BROUHARD
- Mme Béatrice ORTEGA
- M. Stéphane DELAGE
- M. Joël CHAGNOLEAU

SAINT-JUST-LUZAC (3 sièges)
- Mme Ghislaine LE ROCHELEUIL-BÉGU
- M. Jean-Pierre MANCEAU
- M. Jean-Lou CHEMIN

NIEULLE-SUR-SEUDRE (2 sièges)
- M. François SERVENT
- Mme Ingrid CHEVALIER

SAINT-SORNIN (1 siège)
- M. Joël PAPINEAU

Le Bureau en 2025

Élu par l'ensemble des conseillers communautaires, le bureau est l'organe exécutif de la collectivité.

Le Président



Patrice BROUHARD
Président
Président du Centre Intercommunal d'Action Sociale.
Maire du Gua.

Les Vice–Présidents



Jean-Marie PETIT
1er vice-président
Chargé de la gestion des zones humides et de la valorisation des marais.
Maire délégué de la Commune déléguée de Hiers-Brouage.



François SERVENT
4e vice-président
Chargé du développement durable et de l'accueil des Gens du voyage.
Maire de Nieulle-sur-Seudre.



Joël PAPINEAU
2e vice-président
Chargé du développement économique.
Maire de Saint-Sornin.



Alain BOMPARD
5e vice-président
Chargé de la culture, du sport et de la coopération interterritoriale.
Conseiller municipal de Marennes-Hiers-Brouage.



Guy PROTEAU
3e vice-président
Chargé du tourisme et du patrimoine.
Maire de Bourcefranc-Le Chapus.



Mariane LUQUÉ
6e vice-présidente
Chargée des affaires sociales et de l'habitat.
Adjointe au maire de Marennes-Hiers-Brouage.

La conférence des maires

Cette instance permet d'associer aux travaux du bureau communautaire :



Claude BALLOTEAU
Maire de Marennes-Hiers-Brouage.



Ghislaine LE ROCHELEUIL-BÉGU
Maire de Saint-Just-Luzac.

Commissions

Six commissions, réunies au moins une fois par trimestre, sont chargées d'étudier les questions qui sont ensuite soumises au Conseil communautaire, dans divers domaines :

- Gestion des zones humides - GEMAPI
- Développement économique
- Tourisme et Patrimoine
- Culture – Sport – Coopération
- Moyens communautaires et mutualisation
- Régie des Déchets

Afin d'associer les Communes à la vie de l'intercommunalité, ces commissions sont élargies à des conseillers municipaux.

Les Compétences

La Communauté de Communes (CdC) est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) à Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) régie par le Code Général des Collectivités Territoriales.

La CdC du Bassin de Marennes exerce des compétences qui visent à assurer une cohérence et à rationaliser la gestion de nombreux services publics dédiés à la population.

Compétences obligatoires

- **Développement économique**

Aménagement, entretien et gestion de Parcs d'Activités Économiques.

Politique locale du commerce

- **Aménagement de l'espace communautaire**

Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE).

Zones d'Aménagement Concerté.

Valorisation des marais classés en zones sensibles.

- **Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des Gens du voyage**
- **Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés**
- **Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)**
- **Eau**
- **Assainissement**

Compétences optionnelles

- **Protection et mise en valeur de l'environnement**

Préservation des marais.

- **Politique du logement et du cadre de vie**

Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU).

- **Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire**

Voies des zones d'activités et d'accès aux équipements communautaires.
Itinéraires cyclables pour les liaisons intercommunales.

- **Développement et aménagement sportif de l'espace communautaire**

Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements sportifs.
Soutien aux associations.

- **Action sociale d'intérêt communautaire**

Insertion économique et sociale, emploi et formation professionnelle.
Politique éducative en direction de l'enfance-jeunesse.
Analyse des besoins sociaux.
Service d'aide à domicile.

- **Création et gestion de maisons de services publics**

Compétences facultatives

- Tourisme : accueil, information et promotion touristique.
- Actions dans les domaines culturels et artistiques.
- Participations aux dépenses d'investissement des collèges.
- Politique en matière de sécurité.
- Infrastructures et réseaux de consommations électroniques.

LES FINANCES 2025

Les flux financiers de la Communauté de Communes sont retracés dans différents budgets en fonction des activités réalisées.

- **Le budget général** est celui qui est financé par l'impôt.
- **Le budget de la Régie des déchets** enregistre l'ensemble de l'activité financière de la collecte et du traitement des déchets. Il est financé par la redevance des ordures ménagères.
- **Le budget de la plateforme de transit des produits de la mer** concerne la location des espaces et bureaux aux transporteurs. Il est financé par les loyers.
- **Les budgets des parcs d'activités économiques** enregistrent les aménagements des terrains, ils sont financés par la revente de ces derniers.

Le budget général en 2025 :

Recettes de fonctionnement		
Impôts et taxes	**64 %**	**5 519 322 €**
Taxe foncière sur les propriétés bâties (taux 3%)		549 526 €
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (taux 4,58%)		59 989 €
Taxe d'habitation (taux 20%) et compensation fiscale TH		801 868 €
Contribution foncière économique (CFE) (taux 26,84%)		630 937 €
Régularisation de fiscalité		41 867 €
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)		442 393 €
Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)		242 273 €
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER)		95 583 €
Taxe sur l'exploitation des infrastructures de transport de longue distance		16 220 €
Attribution de compensation		37 582 €
Fonds de péréquation (FPIC)		169 667 €
Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)		409 677 €
Taxe de Séjour		285 537 €
Fraction de TVA		1 736 203 €
Dotations et subventions	**14 %**	**1 172 235 €**
Dotations de l'État		664 820 €
Participations Europe, État, Région, Département, CARA, CARO...		507 415 €
Produits des services, autres recettes et résultats antérieurs	**22 %**	**1 991 497 €**
Total		**8 683 055 €**

Dépenses de fonctionnement TTC		
Fournitures et services	14 %	875 801 €
Frais de personnel	24 %	1 554 079 €
Autres charges de gestion	38 %	2 440 701 €
Atténuation de produits	19 %	1 255 856 €
Charges financières	0 %	13 828 €
Opérations d'ordre	5 %	335 694 €
Charges exceptionnelles	0 %	1 536 €
Total		**6 477 495 €**

Remboursement de 54 351 € en capital et de 13 828 € en intérêts, soit une annuité de la dette de 68 179 €.

Opérations d'investissement TTC (budget général)		
Réhabilitation de l'ancien siège		569 122 €
Matériels, équipements divers		258 943 €
Réhabilitation du gymnase		200 000 €
Itinéraires cyclables		150 416 €
Voirie ZAE Les Groies		112 862 €
Projet Grand Site de France		106 404 €
GEMAPI		104 379 €
Club de voile		67 635 €
Aides à l'amélioration de l'habitat		39 905 €
Création d'une aire de grands passages		26 737 €
Réhabilitation de la crèche		18 900 €
Requalification ZAE Les Grossines		17 700 €
Port		10 206 €
Total		**1 683 208 €**

Le budget de la Régie des déchets

Le budget de la Régie des déchets comptabilise l'ensemble des recettes et dépenses relatives à la collecte et au traitement des déchets.

Recettes d'exploitation		
Redevance et facturation dechèterie	74 %	2 360 565 €
Autres recettes	26 %	835 391 €
Total		**3 195 956 €**

Dépenses d'exploitation TTC		
Fournitures et services	30 %	943 077 €
Frais de personnel	24 %	746 013 €
Autres charges de gestion	46 %	1 425 570 €
Total		**3 114 660 €**

Remboursement de 144 301 € en capital et 16 213 € en intérêts soit une annuité de la dette de 160 514 €.

L'ORGANIGRAMME DES SERVICES

Président
Patrice BROUHARD

Directeur Général des Services
Frédéric CONIL

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

PÔLE AMÉNAGEMENT

ÉCONOMIE, EMPLOI, SERVICES À LA POPULATION

RESPONSABLE
Laurence FRÉTARD

ESPACE RÉGIONAL D'INFORMATION DE PROXIMITÉ
Ismaëlle GABORIAU

ESPACE FRANCE SERVICES
Marion ORS
Fany LECUYER
Coralie MORIN

CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE
Muriel COIRIER

ZONES HUMIDES

PROJET GRAND SITE DU MARAIS DE BROUAGE
Marion ALVAREZ

ÉLEVAGE MARAIS DE BROUAGE
Aude POINEUF

ASSOCIATION FONCIÈRE PASTORALE DES MARAIS DE BROUAGE
Anne GATIGNOL

NATURA 2000
Maureen BAUDIER
Aurore GAYOUT

PROJET DE PARC NATUREL RÉGIONAL
Vérane PAGANI

DROIT DES SOLS

RESPONSABLE APPLICATION DU DROIT DES SOLS
Christine VEZIN

INSTRUCTEURS
Maeva FOURNIER
Christelle VERET

TECHNIQUE

RESPONSABLE
Cyril VANDERBACH

MAINTENANCE DES BÂTIMENTS
Salle omnisports et Plateforme de transit
Pascal FORGIT

Entretien du complexe sportif
Lola POINÇON

PISTES CYCLABLES
Noé GUILLAUME

Accompagnement des porteurs de projet
Florence BOBILLON

PÔLE DÉCHETS

Responsable
Frédéric THIÉBEAUX

ACCUEIL
Kévin DEFREND
Jessica HÉRON

REDEVANCE DÉCHETS
Stéphanie ARNAUD

EXPLOITATION
Ludovic MOREAU

COLLECTE
Pierre JAMAIN
Ludovic HERBÉ
Sébastien COUNIL
Mickaël MASSÉ
Vincent CHABOT
Sébastien LAYBATS

DÉCHÈTERIES
Responsable
Hervé FOURNAISE

Exploitation
Paul AUDIER
Philippe MASSÉ
Margaux DUBOIS
Bernard FOUCAUD
Philippe WASILEWSKI

PÔLE RESSOURCES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE
Ludivine MEUNIER
John DELCOIGNE

FINANCES
RESPONSABLE
Jonathan SÉVERIN
COMPTABILITÉ
Estelle DELACROIX

RESSOURCES HUMAINES
Directrice
Camille DELAPORTE
Gestionnaires RH
Marianne BOUSSARD
Patricia COLINET
Virginie PONCET
Alexandra PELLERIN

TAXE DE SÉJOUR
Marie-Christine GUÉRIT

COMMUNICATION
Olivier THIMONIER

CULTURE
Antoine LAMBLIN

ÉCOLE DE MUSIQUE
Coordinateur
Antoine BOUCHET

Professeurs
Bertrand BOURGEOIS - Emmanuelle FARDET
Inna BILOUS - Michel LASFARGUES
Jean-Marc YVEN - Antoine BOUCHET

PETITE ENFANCE ENFANCE JEUNESSE

RESPONSABLE
Mathilde GOUJON

RELAIS PETITE ENFANCE
Émilie-Anne PRIVAT
Marie KRAWCZYK

ACCUEILS DE LOISIRS
«Le château des enfants»
Mélanie MARRE
Audrey GRENON

«Les petits gamins»
Anaëlle MOUFFLET

Animation
Manon BASTIDE
Céline BAUDRY
Margot GANTEILLE
Nicolas HERVEAU
Jeanne MANCEAU
Frédéric SCHERTZER
Chloé BLONDEL
Luka PIPIA
Justine ROUIL

LOCAL JEUNES
Laurent DAIGRE
Camille ROY

ACTION SOCIALE

COMPTABILITÉ & QUALITÉ
Anne-Marie CHAUVOT

SERVICE AIDE À DOMICILE
Nathalie RAMBEAU-CLÉRET
Patricia ALIZÉ

AIDES À DOMICILE ET AUXILIAIRES DE VIE
20 agents

Organigramme des services au 31.12.2025

L'ESPACE FRANCE SERVICES

Avec près de 6 700 accompagnements effectués en 2025 et un taux de finalisation des démarches de 95%, l'Espace France services de la Communauté de Communes a joué pleinement son rôle afin d'accompagner les administrés dans leurs démarches du quotidien.

L'Espace France services, ce sont deux conseillères spécialement formées pour aider les habitants dans leurs démarches en ligne auprès de 12 opérateurs nationaux*. C'est aussi une vingtaine de partenaires locaux spécialisés dans des domaines variés – Droit, entreprenariat, formation, insertion professionnelle, gestion budgétaire, rénovation énergétique – qui, pour certains, tiennent des permanences sur rendez-vous.

En 2025, l'URSSAF est devenue partenaire (permettant aux conseillères d'accompagner les micro-entrepreneurs et les salariés du particulier employeur), tout comme France Emploi Domicile, un écrivain public et l'ADIE.

Sur plus de 6 700 accompagnements assurés, 48% ont concerné des retraités, 29% des chômeurs et des inactifs, et 22% des actifs occupés. 57% des personnes accompagnées ont été des femmes et 74% avaient plus de 55 ans.

Les principales démarches ont eu pour objet la CAF, l'Assurance retraite, l'Assurance maladies, France Titres, le Point Justice.

Cela représente plus de 38 accompagnements en moyenne par jour, soit une personne accompagnée toutes les 9 minutes si on le rapporte au nombre d'heures d'ouverture. Ces chiffres témoignent de l'intérêt de ce service public, qui facile la vie à nombre d'habitants.

France services

() Direction générale des finances publiques (DGFiP), France Titres, Point-Justice, La Poste, France Travail, Caisse nationale des allocations familiales (Caf), assurance maladie (CPAM), assurance retraite, mutualité sociale agricole (MSA), France Rénov', Chèque énergie, URSSAF.*

Conseillère numérique

Afin d'aider les administrés à mieux maîtriser les outils numériques, la Conseillère numérique du Bassin de Marennes propose des ateliers individuels et collectifs, et tient des permanences dans chaque commune du territoire.

En 2025, 30 ateliers collectifs thématiques ont ainsi été proposés à 196 participants. 237 personnes ont bénéficié de 398 accompagnements individuels.

Les principales thématiques sur lesquelles les administrés ont été accompagnés et formés ont été : la navigation sur internet (13%), la gestion de contenus numériques (12%), la sécurité numérique (11%), la prise en main du matériel (11%), la création et l'utilisation d'une messagerie électronique (10%)...
Le public est en grande partie composé de personnes de plus de 60 ans (50%), de retraité (44%), de personnes sans emploi (18%) ou en emploi (22%). 63% sont des femmes.

CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE



Accompagnement individuel à la prise en main d'un smartphone.

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Projet Grand Site de France du marais de Brouage p. 13
Projet de Parc naturel régional : nouvelle étape p. 14
Projet alimentaire territorial p. 15
L'animation Natura 2000 p. 16
L'urbanisme et l'application du droit des sols p. 18
L'amélioration de l'habitat p. 19



Couvrant 68 % du territoire, les marais sont l'objet d'une attention toute particulière de la part la CdC.

Projet Grand Site de France du marais de Brouage

Le 17 décembre 2025, le ministère de la Transition écologique a validé à l'unanimité le Projet Grand Site de France du marais de Brouage.

Un Projet Grand Site de France est un outil proposé par l'État aux collectivités afin de préserver la qualité des paysages d'un site classé fragile et pour le faire découvrir en respectant l'esprit des lieux.

Élaboré par la CdC du Bassin de Marennes et la CdA Rochefort Océan en concertation avec l'ensemble des acteurs du marais, le Projet Grand Site de France du marais de Brouage vise à fédérer les différents acteurs du marais et à mettre en cohérence leurs actions en vue de préserver le caractère exceptionnel de ses paysages et d'adapter le territoire au changement climatique, en mettant en place un projet de développement durable générant des retombées pour ses habitants, ses usagers et ses acteurs économiques.

5 grandes orientations ont été définies :

- rendre résilients les paysages et les patrimoines du Grand Site,
- pratiquer et visiter le Grand Site en respectant les lieux et les Hommes,
- préserver et transmettre l'esprit des lieux et faire comprendre les évolutions à venir,
- agir pour l'économie et la vie locales afin d'assurer une gestion durable du site,
- consolider la dynamique territoriale et la gouvernance partenariale.

Concrètement, 47 actions, mises en œuvre par une multiplicité d'acteurs, ont été programmées. Leur réalisation conditionnera l'obtention du label Grand Site de France pour le marais de Brouage.



Le Projet Grand Site de France est téléchargeable sur www.bassin-de-marennes.com

avec le soutien de



Alain Bompard,
Vice-président

jusqu'à la fin de mandat en mars 2026, a été chargé de la coopération interterritoriale, a suivi les grands projets aux thématiques multiples que la CdC porte avec ses partenaires institutionnels et particulièrement ses intercommunalités voisines.



Jean-Marie Petit,
Vice-président

jusqu'à la fin de mandat en mars 2026, a été en charge la gestion des zones humides et la valorisation des marais. Il a suivi notamment les actions d'entretien et de réhabilitation de leurs réseaux hydrauliques, et la mise en œuvre de l'animation Natura 2000.



Les 5 missions des Parcs Naturels Régionaux

(article R333-4 du Code de l'Environnement) :

- ➜ la protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et des paysages,
- ➜ l'aménagement du territoire,
- ➜ le développement économique et social,
- ➜ l'accueil, l'éducation et l'information du public,
- ➜ l'expérimentation et l'innovation.

Projet de Parc naturel régional : nouvelle étape

Après l'avis favorable de l'État formulé en 2024 pour la création d'un PNR des marais du littoral charentais, l'année 2025 a été consacrée à la création d'un Syndicat mixte de préfiguration chargé de piloter la démarche à partir de 2026.



En 2025, le périmètre d'étude a été affiné.

Après une conférence des territoires organisée en juillet 2025 pour présenter le projet aux élus, 55 communes, 7 intercommunalités, le Département de la Charente-Maritime et la Région Nouvelle-Aquitaine ont décidé d'adhérer au Syndicat, créé au 1er janvier 2026 par arrêté préfectoral du 29 décembre 2025. Plusieurs communes ont par ailleurs souhaité avoir le statut de communes associées.

Le Syndicat mixte de préfiguration sera notamment chargé de piloter l'élaboration de la charte du futur PNR, c'est-à-dire le contrat qui formalisera à terme le projet de territoire autour de quatre grands défis d'ores et déjà identifiés :

- l'adaptation au changement climatique et l'optimisation de la gestion de l'eau et des zones humides,
- la promotion de nouveaux équilibres sociaux et territoriaux entre le littoral et l'arrière-pays,
- la valorisation des filières d'excellence et la structuration d'un modèle de tourisme durable,
- l'amélioration de la lisibilité et de la cohérence des politiques publiques.

Projet alimentaire territorial

La Communauté de Communes du Bassin de Marennes et la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan portent ensemble un Projet alimentaire territorial (PAT) dont l'objectif est de permettre à la population d'accéder à une alimentation saine tout en soutenant l'économie locale.

Le PAT est issu de la Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt de 2014. Il donne aux territoires la possibilité de labelliser une démarche de coconstruction avec les acteurs locaux d'une stratégie globale et transversale visant au développement local et durable de l'agriculture et de l'alimentation.

Il s'agit notamment pour les deux collectivités d'encourager les circuits courts et la production locale de produits de qualité. Il en va de la santé de tous, mais aussi de la viabilité de certaines exploitations qui cherchent des débouchés pour vendre leurs produits.

Pour soutenir les filières de production, les collectivités accompagnent les créations et reprises d'activité après les départs à la retraite. Elles ont réalisé un annuaire des producteurs locaux accessible en ligne et régulièrement enrichi de nouvelles adresses.

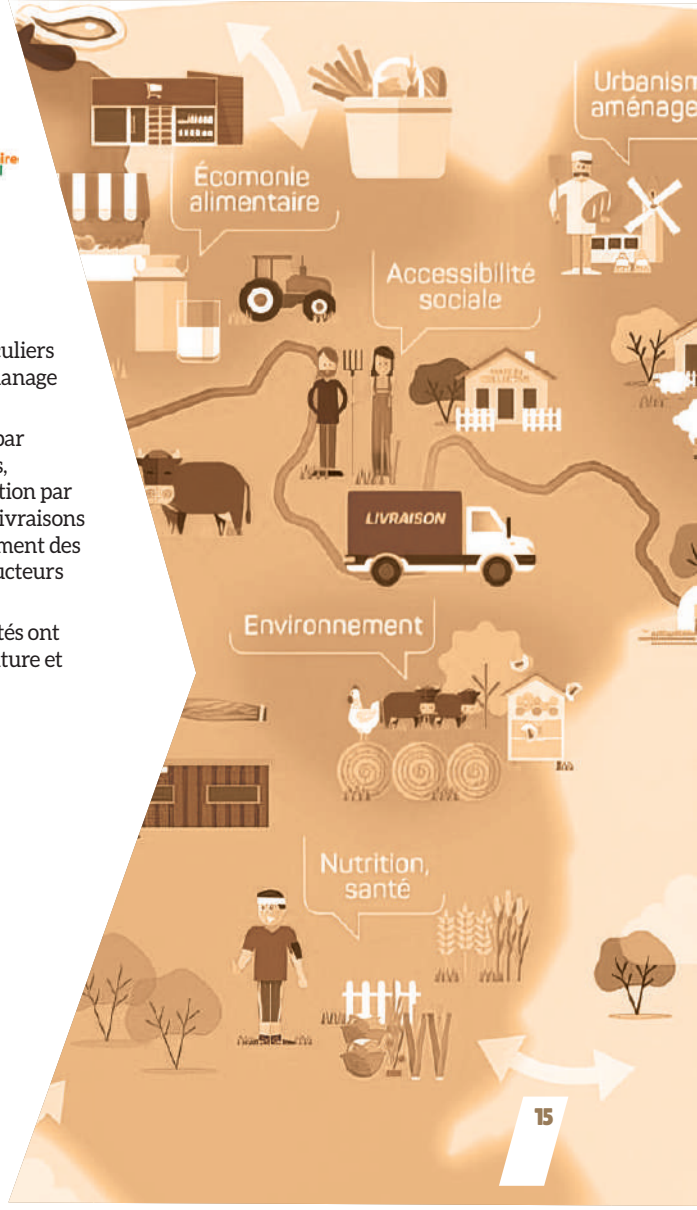
Elles ont aussi développé le projet « Mieux manger pour tous » action de solidarité visant à approvisionner les structures d'aide alimentaire en produits frais, locaux et de qualité.

Ceux-ci proviennent de dons de particuliers ou de l'association de cueillette et de glanage solidaires « Aux arbres citoyens! ».

Certaines denrées sont transformées par la Cuisine Rochefort Océan : compotes, conserves… et c'est l'entreprise d'insertion par le travail IEPR Services qui assure les livraisons en s'appuyant sur un site de regroupement des denrées créé par l'association de producteurs «17 et des brouettes ».

En novembre 2025, les deux collectivités ont aussi organisé les 4e assises de l'agriculture et de l'alimentation à Rochefort.





L'animation Natura 2000

La CdC du Bassin de Marennes porte l'animation de 4 sites Natura 2000 (voir carte), ce qui lui permet de mettre en œuvre des actions concrètes à une échelle cohérente pour la préservation du patrimoine naturel de ces territoires.

Elle met en œuvre les actions définies dans les Documents d'Objectifs Natura 2000, en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire, chacun d'eux s'engageant volontairement dans l'atteinte des objectifs.



Installation de ganivelles et plan de gestion des dunes à Bourcefranc-Le Chapus.
© DR

Deux animatrices sont à disposition de l'ensemble des porteurs de projets du territoire, qu'ils soient privés ou publics, et de manière gratuite, pour les conseiller sur leurs projets, les aider à accomplir leurs démarches administratives liées à l'environnement et répondre à toute question qu'ils pourraient se poser.

Chartes Natura 2000

En 2025, 11 chartes Natura 2000 ont été signées : 6 sur le marais de Brouage et 5 sur le marais de la Seudre. Ces chartes permettent de valoriser les bonnes pratiques qui y sont mises en place.

Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEc)

Les MAEc représentent un outil essentiel de soutien à l'activité d'élevage dont le rôle est primordial pour la conservation de la biodiversité du territoire. Le service Natura 2000, en appui à la Chambre d'Agriculture, accompagne les professionnels dans les démarches associées à cette contractualisation.

Entre 2023 et 2025, ce sont 5 305 hectares qui ont été engagés en MAEc sur le marais de Brouage et 2 266 hectares sur le marais de la Seudre.

Contrats Natura 2000

Cet outil mis à disposition des propriétaires de parcelles situées en site N2000 permet de financer des travaux en faveur d'espèces et d'habitats d'intérêt communautaire. Aucun nouveau contrat n'a été engagé en 2025 sur le périmètre de la CCBM.

Cependant, deux contrats ont été initiés sur des parcelles départementales de l'île d'Oléron, en faveur notamment des Échasses blanches et des Avocettes élégantes.

Gestion du site du Bois de Pins

Au cours de l'année scolaire 2025-2026, les services Natura 2000 et Espaces naturels sensibles ont encadré un groupe d'étudiants de BTS Gestion et Protection de la Nature du Lycée de Bourcefranc-Le Chapus afin de proposer à la Mairie un document de gestion du site du Bois de Pins et des aménagements permettant d'améliorer la prise en compte de l'ensemble des enjeux touristiques et environnementaux.

Travail sur le changement climatique

Un travail a été engagé en 2025 avec l'agglomération Rochefort Océan et l'institut de recherche du LIENSs basé à La Rochelle sur les enjeux de développement durable dans le cadre du changement climatique. L'objectif est de conforter les connaissances et d'innover au service des acteurs de notre territoire.

• Actions de sensibilisation

➜ 2 publications : un nouveau numéro de la lettre d'information *À Ras 2 Marais* sur les Passereaux paludicoles, et le deuxième numéro de la lettre d'information sur le site Natura 2000 des Landes de Cadeuil.

➜ De nombreuses animations de sensibilisation auprès de divers publics : Fête de la Nature, Nuit de la chauve-souris, Journée mondiale des zones humides, Tous dehors…

➜ 9 animations pour sensibiliser les enfants du territoire à la biodiversité du marais, dans le cadre scolaire ou périscolaire (accueils de loisirs), de la petite enfance avec les enfants de la crèche et des assistantes maternelles, aux adolescents avec une intervention auprès des étudiants du Lycée de la mer de Bourcefranc-Le Chapus.

➜ 8 autres animations auprès du grand public sur des thématiques diverses : écosystèmes dunaires, landes, marais…

• Accompagnement des porteurs de projets

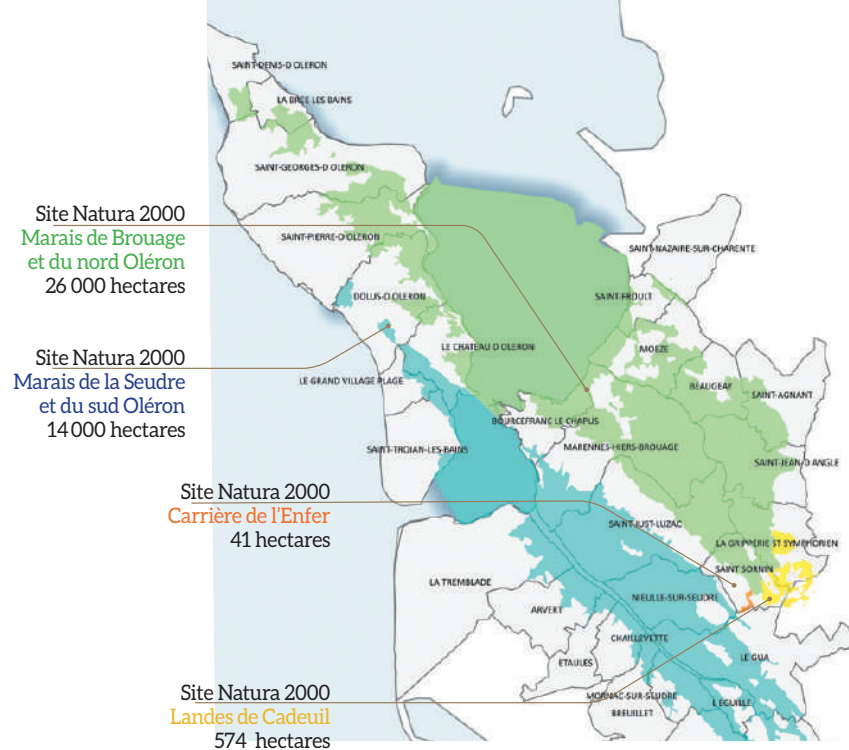
Le service Natura 2000 est là pour aider tout porteur de projet qui le souhaite à remplir ses dossiers réglementaires liés à l'environnement.

En 2025 :

➜ Sur les marais de Brouage, de la Seudre et d'Oléron : 59 dossiers d'évaluation d'incidences ont été accompagnés, 17 avis ont été émis pour des demandes de travaux en marais.

➜ Sur les Landes de Cadeuil : 3 dossiers d'évaluation d'incidences ont été accompagnés et 1 avis a été émis pour le projet d'aménagement de la forêt communale du Grondin de La-Gripperie-Saint-Symphorien.

➜ 7 communes ont été accompagnées dans la révision de leur PLU, afin d'intégrer les enjeux des sites Natura 2000 dans leurs documents d'urbanisme.



L'urbanisme et l'application du droit des sols (ADS)

La Communauté de Communes du Bassin de Marennes instruit depuis juillet 2015 les demandes d'urbanisme pour le compte des Communes au sein d'un service mutualisé.

Afin d'optimiser les moyens, elle a décidé en octobre 2021 d'établir une coopération en la matière avec la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan (CARO).

Depuis, l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme est traitée par un service (1 coordinatrice, 1 assistante de gestion administrative, 5 instructeurs) qui couvre donc les deux collectivités, soit 30 Communes.

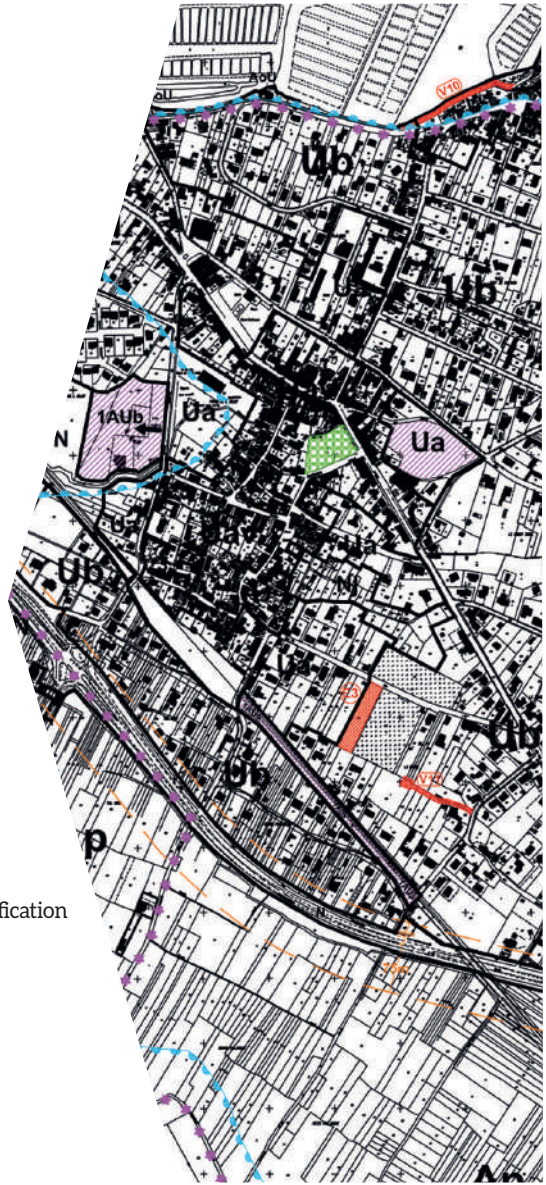
Le principe de guichet unique en mairie n'est toutefois pas remis en cause : dépôt des dossiers, renseignement et accueil du public restent assurés par les Communes qui, par la connaissance de leur territoire et de leur document d'urbanisme, constituent les interlocuteurs privilégiés et de proximité pour les demandeurs. Ce sont toujours les maires qui délivrent les autorisations d'urbanisme.

Un guichet numérique d'autorisations d'urbanisme permet de réaliser ses demandes en ligne et de suivre l'évolution de son dossier en temps réel :
www.bassin-de-marennes.com

Le service « ADS » en 2025:

- 934 dossiers traités sur la CCBM et 1079 sur la CARO soit un total de 2013 actes,
- 79 certificats d'urbanisme sur la CCBM et 171 sur la CARO,
- 619 déclarations préalables sur la CCBM et 495 sur la CARO,
- 211 permis de construire, permis de démolir et permis d'aménager sur la CCBM et 408 sur la CARO,
- 25 dossiers d'enseignes sur la CCBM et 5 sur la CARO

Rattaché au Pôle aménagement, le service est sollicité pour différents projets d'aménagement notamment les Parcs d'Activités Économiques ou l'accompagnement d'acteurs du territoire dans l'accomplissement de leur projet d'urbanisme.
Le service participe aux actions conduites par les collectivités et les accompagne dans leurs projets d'évolution de leurs documents d'urbanisme : modification ou révision de PLU (Plans Locaux d'Urbanisme).



L'amélioration de l'habitat

Après plusieurs programmes mis en place depuis 2007 pour aider à la rénovation de l'habitat ancien, la Communauté de Communes a lancé en 2022 une Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU) auquel participent également les Communes avec une priorisation pour la revalorisation et la redynamisation des centres-bourgs. 8500000 € d'aides ont été programmés sur cinq ans.

L'objectif est d'aider les propriétaires occupants disposant de faibles ressources à réhabiliter leur logement, à l'adapter au vieillissement et au handicap, ou à l'améliorer tout en luttant contre la précarité énergétique. L'OPAH-RU veut aussi permettre de produire des logements aidés à destination des populations à faible revenu, tout en résorbant l'habitat dégradé voire indigne ou vacant.

• Les projets aidés en 2025 :

➜ 31 ménages propriétaires occupants et 1 propriétaire bailleur :
- 2 projets de lutte contre l'habitat indigne
- 14 projets de lutte contre la précarité énergétique
- 18 projets d'adaptation du logement pour le maintien à domicile

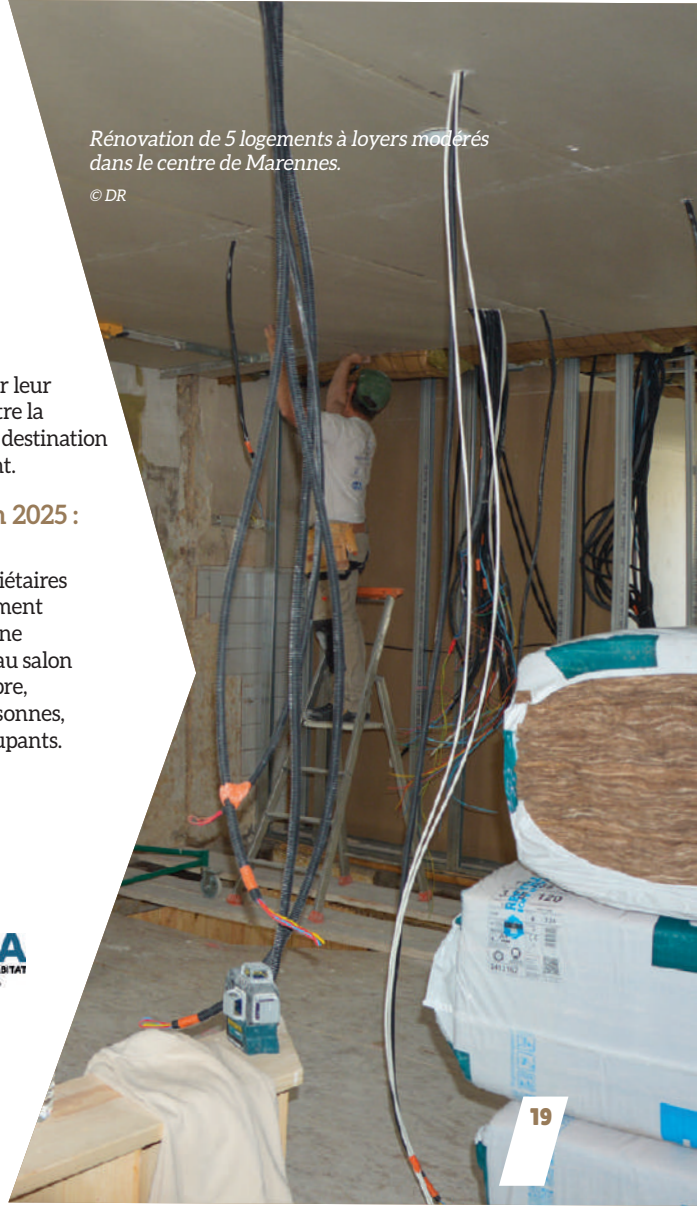
➜ Montant total des travaux : 1 071 675 € TTC
- 731 897 € TTC de travaux contre la précarité énergétique
- 217 164 € TTC de travaux pour le maintien à domicile
- 122 614 € TTC de travaux contre l'habitat indigne

➜ Montant total des aides : 883 211 €, soit 83% des coûts
- 810 311 € de l'Agence nationale de l'habitat
- 50 400 € de la Communauté de Communes
- 22 500 € des Communes

• Animation et permanences en 2025 :

➜ Communication/sensibilisation :
- Courrier d'informations aux propriétaires de logements vacants et potentiellement dégradés, visite de chantier, campagne publicitaire à la radio, participation au salon de l'habitat de Marennes en novembre,

➜ 23 permanences, accueillant 43 personnes, majoritairement des propriétaires occupants.



Rénovation de 5 logements à loyers modérés dans le centre de Marennes.

© DR

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Rénovation de l'ancien siège de la CdC rue Foch, en vue de le dédier à l'emploi et à l'orientation professionnelle.
© DR

De par sa compétence Développement économique, la Communauté de Communes est l'interlocuteur privilégié des entreprises. En lien avec la Région, elle soutient les entrepreneurs dans le développement de leur activité, au bénéfice de la création de richesses et d'emplois.

Son rôle :

- Accompagner le développement des entreprises locales et l'installation de nouvelles, notamment dans leur recherche de locaux ou de site d'implantation,
- Aider à la création et à la reprise d'activité,
- Promouvoir le territoire pour attirer de nouvelles entreprises,
- Soutenir l'emploi et accompagner au recrutement,
- Mettre en contact les entreprises avec les partenaires institutionnels.

Les grandes orientations

- La poursuite du programme d'aménagement et de commercialisation des Parcs d'Activités Économiques pour permettre le développement et l'accueil de nouvelles entreprises.
- Le renforcement des partenariats avec les acteurs économiques locaux en faveur de l'accompagnement technique et financier des porteurs de projets.
- La politique locale du commerce et de soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire, pour conserver l'équilibre économique sur le territoire entre revitalisation des centres-bourgs et Parcs d'Activités Économiques.
- Le soutien à la filière élevage notamment dans le cadre d'un Projet alimentaire territorial en partenariat avec la CDA Rochefort Océan.
- La création d'un lieu dédié à l'emploi et à l'orientation professionnelle dans l'ancien siège de la CdC.



Afin de soutenir l'élevage extensif sur le marais de Brouage, la CdC et la CARO financent les postes de 2 agents pour animer l'association des éleveurs (valorisation des produits d'élevage, suivi de la filière) et l'Association Foncière Pastorale (travaux de restauration du marais, concertation avec les propriétaires).

Joël Papineau,
Vice-président

jusqu'à la fin de mandat en mars 2026, s'est s'investi pour le développement économique du territoire.
Il s'est agit de définir des stratégies d'investissement dans les parcs d'activités et de développer les partenariats avec les forces économiques locales et d'accompagner les porteurs de projet.

Maire de Saint-Sornin



Les Parcs d'Activités Économiques

Totalement viabilisées lors de leur commercialisation (voirie et réseaux divers), les parcelles des Parcs d'activités ont vocation à accueillir des activités essentiellement commerciales, artisanales ou tertiaires.



Rénovation de l'accès au Parc d'activités artisanales à Nieulle-sur-Seudre.
© DR

6 Parcs d'activités sont ainsi répartis sur 5 Communes :

- Les Groies à Nieulle-sur-Seudre
- Fief de Feusse à Marennes-Hiers-Brouage
- Les Grossines à Marennes-Hiers-Brouage
- Le Riveau à Bourcefranc-Le Chapus
- Les 4 Moulins à Saint-Just-Luzac
- Omégua / Les Justices au Gua.

Réfection de l'impasse des Groies

La voie qui dessert la zone artisanale des Groies à Nieulle-sur-Seudre a été refaite et prolongée pour desservir les entreprises situées au fond de la zone.
Montant des travaux : 100 000 € HT.

Fief de Feusse 2 totalement commercialisée

Les 7 lots supplémentaires créés en 2017 par l'extension du Parc d'activités Fief de Feusse à Marennes ont tous été commercialisés, avec l'installation d'une dernière entreprise en 2025.

Omégua bientôt remplie

Le Parc d'activités économiques Omégua au Gua, d'une surface de 6,5 ha a continué à voir des entreprises s'installer.
Fin 2025, 5 000 m² seulement restaient à commercialiser.

Omégua 2 : la suite

Afin de répondre à la demande des entreprises, la CdC a décidé d'aménager 28 000 m² en prolongement d'Omégua sur du foncier lui appartenant.
18 000 m² ont d'ores et déjà été commercialisés.

L'ERIP pour accompagner vers l'emploi

La CdC du Bassin de Marennes gère un Espace régional d'information de proximité (ERIP) en partenariat avec la CdC de l'île d'Oléron. Il s'agit d'un service mis en place par la Région et financé par l'Union européenne, afin d'orienter les administrés en matière d'emploi, de formation et d'orientation professionnelle.

L'ERIP s'adresse à toute personne, quel que soit son âge, scolarisée, active (salariés, demandeurs d'emploi), employeur… Il propose une information de premier niveau sur les métiers, les formations, le développement des compétences, l'évolution professionnelle, la validation des acquis de l'expérience (VAE), la création ou reprise d'entreprise…
Une conseillère accueille le public et propose gratuitement toute une gamme de services :

- ressources documentaires,
- entretiens individuels,
- mise en contact avec des structures spécialisées,
- ateliers et évènements.

En 2025 l'ERIP à Marennes, ce sont :

- 140 personnes accueillies en rendez-vous individuel.
- 113 participants à l'une des 19 sessions des 3 ateliers « socles » sur la création/reprise d'entreprise, la découverte du territoire, la reconversion professionnelle.
- 174 participants à divers évènements : café jobs, vague des emplois saisonniers, forum des emplois saisonniers ostréicoles, petit déj' de la création d'entreprise, session sur les métiers de la petite enfance et de l'animation.
- 3 évènements à destination des élèves du collège de Marennes : forum des métiers, job dating, rendez-vous des métiers.
- 1 visite d'entreprise ostréicole pour 30 participants.





Les ateliers thématiques en petits groupes permettent aux personnes d'obtenir des informations concrètes.

LA GESTION DES DÉCHETS



La collecte et valorisation des déchets

Pour la Communauté de Communes du Bassin de Marennes comme pour de nombreuses autres intercommunalités, le service d'élimination des déchets est scindé en deux avec les missions distinctes que sont la collecte d'une part, et le traitement d'autre part.

Si la collecte est assurée directement en régie par les services de la Communauté de Communes, la compétence traitement est en partie déléguée au Syndicat Intercommunautaire du Littoral (SIL) de Rochefort depuis 2012.

En 2025, la Régie des déchets a assuré :

- la collecte sélective des emballages ménagers (sacs jaunes),
- la collecte des ordures ménagères résiduelles,
- la gestion des points d'apports volontaires (papier/journaux, verre, textiles),
- la gestion des deux déchèteries :
 - ➜ La Madeleine au Gua,
 - ➜ Le Bournet à Saint-Just-Luzac,
- la communication et la sensibilisation du public en matière de prévention et de réduction des déchets,
- la facturation de la Redevance incitative mise en place en 2015.



François SERVENT

Vice-président, chargé du développement durable et de l'accueil des gens du voyage jusqu'à la fin de son mandat en mars 2026

il a suivi le travail des équipes de la régie des déchets (collecte, valorisation, traitement) et la sensibilisation au tri.

Maire de Nieulle-sur-Seudre





La distribution des bacs jaunes a débuté fin 2025.

Optimisation du service

Après une étude d'optimisation confiée à un organisme indépendant, la CdC a décidé en 2025 de modifier son système de collecte des ordures ménagères afin de limiter l'envol de ses charges lié notamment à l'explosion de la Taxe générale sur les activités polluantes et à l'augmentation des coûts de l'enfouissement, de l'incinération ou encore du carburant.

Les principales mesures, qui seront mises en œuvre en 2026 sont : le recours à des bacs et non plus des sacs pour les emballages, l'installation de points d'apport volontaire pour les foyers ne pouvant accueillir de bac pour leurs ordures ménagères, le passage à 1 collecte d'ordures ménagères toutes les 2 semaines.

Grâce à ce projet, la Communauté de Communes a été lauréate d'un appel à projet de CITEO (éco-organisme pour le recyclage des emballages ménagers et papiers graphiques) qui participera à hauteur de 11€/habitant aux coûts de mise en œuvre.

La collectivité a commencé fin 2025 la distribution des bacs jaunes.
La moitié des 6 500 bacs prévus a ainsi été distribuée.

Gestion des déchets organiques

En 2025, 99 nouveaux foyers ont été équipés de composteurs, portant à 1 667 le nombre de foyers ainsi équipés depuis 2018.

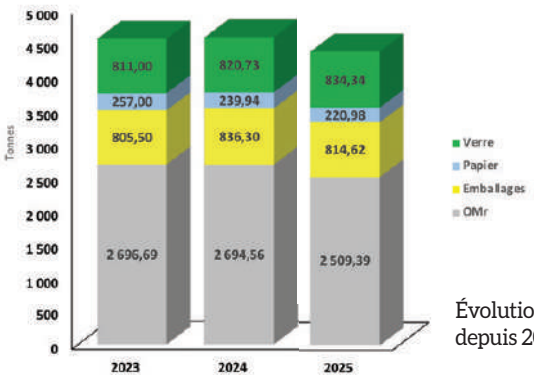


Nouvelles filières en déchèterie

En 2025, la Communauté de Communes a contractualisé avec les éco-organismes Écomaison et Valobat pour la mise en place de la filière de reprise des déchets du bâtiment en déchèterie. Ces contractualisations ont permis aux usagers de bénéficier de la gratuité pour leurs apports de plaques de plâtre, de bois, de plastiques et des menuiseries vitrées issus du bâtiment grâce à une prise en charge des coûts de collecte et de traitement par ces éco-organismes.

Les ordures ménagères et assimilées (OMA) en 2025

L'année 2025 a montré une baisse globale de la quantité d'OMA collectée. Après 2 ans de stabilité, la production d'ordures ménagères résiduelles a en effet baissé de 7%. Pour la première fois depuis plus de 3 ans, la collecte des emballages recyclables a également été en baisse de 2,6%. Moins marquée que celle des ordures ménagères, cette baisse montre tout de même que le geste de tri est bien réalisé. La diminution du gisement des papiers explique la poursuite de la baisse de la collecte de ce flux (-7,9%). Seul la collecte du verre montre une progression de 1,7%.



Évolution des tonnages OMA depuis 2023

Les déchèteries

Après un rebond en 2024 avec 5 631 tonnes, la production de déchets de déchèterie a connu à nouveau une baisse de plus de 13% en 2025. La baisse importante de la quantité de déchets verts (-28%) en est la principale raison, ce flux représentant autour de 40% de la quantité de déchets collectés en déchèterie. La quantité de tout venant est restée stable avec 1 104 tonnes de déchets envoyées à l'enfouissement. On note par ailleurs une progression importante (11%) de la collecte des déchets dangereux (peintures, acides, bases, phytosanitaires…).

2025 en chiffres :

6 chauffeurs-rippeurs employés pour la collecte des déchets

5 agents de déchèterie

2 techniciens administratifs

2 agents dédiés à l'accueil, à la redevance et à la facturation

9 330 tonnes de déchets collectés

soit **602** kg/hab.

PERSPECTIVES 2026

- Mise en place du nouveau schéma de collecte des ordures ménagères
- Poursuite de la distribution de composteurs individuels.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le recours aux panneaux solaires : une solution à étudier avec un conseiller énergie.



Aide aux économies d'énergie

Dans le cadre de sa politique sociale et environnementale, la Communauté de Communes propose les services de la plateforme CARA Rénov' pour informer et conseiller ses habitants désireux de faire des économies d'énergie.

Mis en place avec la Communauté d'Agglomération de Royan Atlantique, Cara Rénov' est un service public neutre et gratuit, qui s'adresse à tous les propriétaires qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation de leur logement, réduire leurs factures d'énergie, améliorer leur confort et valoriser leur bien, quels que soient leurs revenus.

Il propose un accompagnement personnalisé : simple information pour initier une réflexion, assistance technique ponctuelle pour un problème particulier, solutions de financements, accompagnement de A à Z pour le montage et le suivi de dossiers.

En 2025, Cara Rénov' sur le Bassin de Marennes, c'est :

- Deux conférences à Marennes, les 11 mars et 15 mai, sur le thème des aides financières.
- 60 conseils de premier niveau.
- 21 conseils personnalisés.

Soit une activité en forte baisse (-50%), en raison de plusieurs facteurs :

- l'augmentation du taux d'emprunt,
- la suspension de MaPrimeRénov',
- la réduction de certaines aides.



L'eau, on l'aime, on la préserve !

Parce que l'eau potable est précieuse, la CdC s'est associée à Eau 17, le service public de l'eau en Charente-Maritime, pour lancer au cours de l'été 2025 une vaste campagne de sensibilisation visant à sa préservation.

Habitants, vacanciers, mais aussi hébergeurs de tourisme ont été sensibilisés à l'usage de l'eau autour de sept thématiques : la douche, l'arrosage, le lavage des dents, la vaisselle, le rinçage en retour de plage, le lavage de voiture et la piscine, avec à chaque fois des chiffres de consommation d'eau et des astuces pour limiter celle-ci.

L'ACTION SOCIALE ET FAMILIALE

En 2025, plus de 210 personnes ont été accompagnées par le service d'aide à domicile du CIAS, ce qui représente 22 000 h d'intervention effectuées par 10 auxiliaires de vie et 19 aides à domicile.



Mariane LUQUÉ,
Vice-présidente

jusqu'à la fin du mandat en mars 2026, elle a été chargée des affaires sociales : elle a suivi à ce titre le travail du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) dans la mise en œuvre du projet santé-social de territoire en faveur des plus fragiles et des familles.

Adjointe au maire de Marennes-Hiers-Brouage.

LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Bassin de Marennes met en œuvre la politique sociale et familiale de la Communauté de Communes avec notamment: l'analyse des besoins sociaux du territoire, l'aide à domicile des personnes dépendantes, l'accueil des jeunes enfants, des enfants et des adolescents.

CIAS centre intercommunal d'action sociale BASSIN DE MARENNES

Le projet santé-social de territoire

Le CIAS anime et met en œuvre un « Projet santé-social de territoire » dont les objectifs sont de mieux coordonner les acteurs du social et de la santé, de renforcer l'accès aux droits et aux soins, et de permettre un meilleur accompagnement des familles en s'appuyant sur deux dispositifs : la Convention Territoriale Globale signée avec la CAF de la Charente-Maritime, et le Contrat Local de Santé signé avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) de la Nouvelle-Aquitaine.

Lutte contre les violences intrafamiliales

En 2025, la CdC a consacré 18 000 € au recrutement d'une intervenante sociale chargée d'accompagner les personnes victimes de violences sexistes, sexuelles et familiales. Exerçant aux côtés des policiers et gendarmes, sa mission est d'écouter les victimes, d'évaluer leurs situations, de les accompagner dans l'accès au droit et de les orienter vers les bons interlocuteurs.

ars Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

Les axes d'action du Contrat Local de santé :

- accompagner les projets de santé sur le territoire,
- développer le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées et réorganiser la coordination gérontologique,
- favoriser la prévention et la lutte contre le non-recours aux soins,
- sensibiliser les acteurs à la santé environnementale,
- améliorer les parcours de santé et de vie des personnes souffrant de troubles psychiques.

Les axes d'action de la Convention Territoriale Globale :

Allocations Familiales – Caf de la Charente-Maritime

- l'accès aux droits et aux services,
- le lien social et intergénérationnel,
- l'inclusion numérique.
- la cohérence éducative.

Parmi les actions en 2025

- Forum sur le « bien vieillir » à domicile le 13 mars à Saint-Just-Luzac,
- Venue du camion « Santé En Mouvement »,
- Semaine de la santé environnementale en juin sur la thématique de l'eau,
- Suivi des projets de santé : pôle médical à Marennes,
- Mise en place d'ateliers « Se soigner et renforcer ses défenses immunitaires », « Bien vieillir chez soi »,
- Animations grand public pour mieux comprendre son environnement : balade sensorielle en forêt, découverte de l'estran vaseux,
- Ateliers motricité pour les jeunes enfants en présence d'un psychomotricien,
- Élaboration d'un projet de rénovation de la crèche à Marennes,
- Mise en place de « temps passerelles » entre accueils de loisirs (enfance) et Local Jeunes (ados).



Atelier « La nature dans tous les sens » pour les tout-petits.
© DR

Sport en milieu scolaire

En 2025, le CIAS a contribué à financer :

- une « classe foot » au collège (4h de football par semaine), encadrée par deux éducateurs (3 600 €),
- des séances d'apprentissage de la natation pour les élèves de 6e (5 000 €).

La CdC a contribué au financement des séances de voile pour les élèves de CM1 et CM2 (38 500 €).

Le service petite enfance

Animé par 2 éducatrices de jeunes enfants, le service petite enfance est un service ressource pour les parents et les assistantes maternelles (AM).

En 2025 :

- 104 familles et 56 assistantes maternelles accompagnées,
- 58 ateliers d'éveil auprès de 99 enfants,
- 10 ateliers motricité avec un psychomotricien,
- 2 sorties « Découverte du marais », 1 spectacle « Poussière d'étoiles », découverte de la langue des signes, « Lecture au parc » avec la Médiathèque de Marennes,
- 209 personnes participantes à la Semaine nationale de la petite enfance sur le thème « Encore jouer à l'infini ».
- Lieu d'accueil enfants-parents ouvert 31 matinées.
- Professionnalisation des assistantes maternelles : cycle « Bébé signe », Journée nationale des assistantes maternelles, soirée administrative, formation sauveteur secouriste du travail, sur les compétences psychosociales des enfants, ateliers de relaxation.

Le service enfance

Les accueils de loisirs « Le château des enfants » et « Les petits gamins », accueillent les enfants de 3 à 11 ans tous les mercredis à Marennes plage et à l'école maternelle du Gua.

Une annexe est ouverte pendant les vacances d'été à Nieulle-sur-Seudre pour l'accueil « Les petits gamins ».

En 2025 :

- 292 enfants ont été accueillis en périscolaire (les mercredis) : 187 au Château des enfants et 105 aux Petits Gamins.
- 433 enfants ont été accueillis en extrascolaire (durant les vacances) : 275 au Château des enfants et 158 aux Petits Gamins.

L'équipe éducative a proposé tout au long de l'année des activités ludiques autour de nombreuses thématiques : participation au projet « La santé environnementale dans tous ses états » sur le thème de l'eau, projet intergénérationnel avec l'EHPAD du Gua, un séjour au Puy du Fou.

Le service jeunesse

Labellisés « structure engagée dans l'accompagnement de projet de jeunes », les Locaux Jeunes accueillent les adolescents de 11 à 17 ans et proposent de nombreuses sorties et animations tout au long de l'année : les mercredis, samedis, et après le collège en période scolaire, et du lundi au vendredi pendant les vacances.

En 2025, 104 jeunes des 6 communes du Bassin de Marennes ont participé à de multiples projets sportifs, culturels, artistiques : « La santé environnementale dans tous ses états » sur le thème de l'eau, ateliers de ludopédagogie au sein du collège Jean Hay, séjour au Festival ludique international de Parthenay (FLIP), participation de deux jeunes au concours national de handi-e-sport à Paris décrochant le titre de champions, partenariat inclusif avec le Manoir Émilie, participation à la collecte de la banque alimentaire…

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

Ce dispositif a pour but principal de mettre à disposition des élèves des ressources complémentaires pour leur permettre de s'épanouir davantage dans leur environnement scolaire et réussir leur scolarité.

En 2024-2025, une dizaine d'élèves du collège Jean Hay de Marennes ont participé au projet « Libère ta voix ! » proposant des ateliers de slam avec une professionnelle. Au travers de cette pratique artistique, forme de poésie libre et orale, les jeunes (entre 11 et 17 ans) ont pu faire appel à leur créativité, formuler leurs idées, écrire leurs propres textes, exercer leur diction et monter sur scène à l'occasion de l'anniversaire de La Bigaille à Marennes fin juin.



Découverte de l'estran pour les enfants des accueils de loisirs.
© DR



Atelier slam sur la scène de La Bigaille.
© DR



Alain BOMPARD

Vice-président

jusqu'à la fin du mandat en mars 2026, il a été chargé de la culture, du sport et de la coopération interterritoriale, a suivi l'activité des associations et les actions d'éducation artistique et culturelle.



Stage de musique avec le groupe Shaolin Temple Defenders.

École de musique du Bassin de Marennes

L'école de musique a poursuivi en 2025 son action afin de développer l'accessibilité de l'enseignement musical au plus grand nombre.

L'école de musique a compté 101 élèves pour l'année scolaire 2025-2026. Le nombre total d'heures enseignées et la masse salariale sont restés constants : 10h de coordination pédagogique et 38h de cours chaque semaine impliquant 6 professeurs de musique, assurant des cours de batterie, piano, guitare classique, accordéon, trompette, saxophone, clarinette, ateliers de musiques actuelles, jazz, orchestre d'harmonie et autres ensembles de classe d'instruments.

Une campagne de mécénat a été menée pour la troisième année consécutive pour financer d'une part la mise à disposition par contrat de prêt d'instruments de musique pour les élèves aux moindres quotients familiaux, et d'autre part l'organisation d'un stage avec des artistes chevronnés aux côtés des élèves. 7 entreprises ont apporté un don numéraire : Bricomarché, Bioriginelle, Fiat Giga Motors, Gedimat Talbot, McDonald's Marennes, Parc Aventure La Gataudière, E. Leclerc et Volkswagen Marennes. Leur contribution a permis de financer un stage pour 20 élèves avec le groupe bordelais Shaolin Temple Defenders, spécialisé en soul et funk. Ils ont même fait la première partie du concert du groupe le 8 juillet à Marennes.

Enfin trois élèves ont bénéficié des prêts d'instruments acquis dans ce cadre les années précédentes.

Soutien à la vie associative et culturelle

La Communauté de Communes du Bassin de Marennes soutient le sport notamment en assurant la gestion et l'entretien d'équipements comme le complexe sportif (judo et athlétisme), la salle omnisports, ou l'école de voile. Elle aide également financièrement les associations culturelles et sportives dont les activités sont identifiées comme d'intérêt communautaire, au travers d'une subvention annuelle.

Associations	Subventions 2025
Fêtes de l'Ostra	20 000 €
Centre nautique de plein air	19 000 €
Basket du Bassin de Marennes Bourcefranc	9 500 €
Judo club	5 985 €
Athlétisme Marennes presqu'île d'Arvert	4 275 €
Festival Entre vents et marais	2 500 €
Brouage en costumes passion	2 000 €
Festival Francofiesta	2 000 €
Festival Visions d'Afrique	1 500 €
Les Lasses marennaises	1 500 €
Festival Regards sur le cinéma d'Amérique Latine	1 000 €
Société nationale de sauvetage en mer	800 €
D'après la pluie	650 €
Association des jeunes sapeurs-pompiers	200 €
TOTAL	70 910 €

Éducation artistique et culturelle

La Communauté de Communes coordonne et met en œuvre un Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle (CTEAC) qui réunit la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Nouvelle-Aquitaine, le Rectorat, le Conseil départemental de la Charente-Maritime et la Communauté de Communes de l'Île d'Oléron. Il vise à développer les projets de pratiques artistiques de 1 à 25 ans.

Deux types de projets sont soutenus : les résidences d'artistes francophones (portées par la Communauté de Communes du Bassin de Marennes) et les projets des associations, Communes et autres établissements publics. Les projets sont élaborés et mis en œuvre suivant le rythme des années scolaires.

En 2025-2026, l'EAC c'est :

- 903 enfants et jeunes bénéficiaires dont 344 concernant les résidences d'artistes francophones.
- 16 projets soutenus au total.
- 28 300 € de subventions attribuées par la DRAC Nouvelle-Aquitaine et 11 708 € par le Département de la Charente Maritime.
- 91 000 € de coût total des projets (tous financements confondus), dont 19 865 € concernant les résidences d'artistes francophones (Paroles d'eau avec la Compagnie Zumaya Verde et Let's make a song avec Lewis Evans).

LE TOURISME ET LE PATRIMOINE

Brouage a accueilli plus de 275 000 visiteurs en 2025.



Guy Proteau,
Vice-président

jusqu'à la fin du mandat en mars 2026, il a eu en charge les dossiers liés au tourisme et au patrimoine sur le Bassin de Marennes, avec notamment le développement des pistes cyclables et l'application de la taxe de séjour intercommunale.

Maire de Bourcefranc-Le Chapus

Tourisme et patrimoine

La compétence tourisme est exercée par l'Office de Tourisme de l'île d'Oléron et du Bassin de Marennes.

→ Le tourisme en 2025 :

- 360 millions d'€ de retombées économiques sur l'ensemble du bassin Marennes-Oléron
- 25 600 personnes accueillies dans les bureaux d'information touristique : Brouage, Marennes, Bourcefranc-Le Chapus
- 1 500 000 visiteurs sur le site www.ile-oleron-marennes.com
- Plus de 11,5 millions de personnes touchées sur l'ensemble des réseaux sociaux de l'Office de Tourisme (Facebook, Instagram, Tik Tok…)
- 275 000 visiteurs à Brouage
- 11 émissions TV : 4 JT de TF1, M6 info, Météo à la carte…
- 76 publications dans la presse écrite et web : *Le Figaro magazine, Rustica, La Tribune Dimanche, Le Parisien, Chilowe…*

→ Les projets en 2025 :

- Nouveau parcours Tèrra Aventura à vélo, chasse au trésor interactive et numérique, à Marennes : 5 976 connexions en 2025
- Lancement avec 9 territoires partenaires du passeport de reconnexion, un document à destination des touristes nord-américains venant en France sur les traces de leurs ancêtres qui ont émigré en Nouvelle-France.
- Deuxième édition des Fêtes de l'Ostra, événement touristique et gastronomique qui a eu lieu à Marennes le 18 octobre 2025. Au total, plus de 4 000 participants sont venus fêter les huîtres Marennes-Oléron.
- Campagne de promotion sur plusieurs plateformes de streaming (TF1 +, M6 +, Netflix, Disney +, MyCanal…) en avril et mai avec plus de 2 millions d'impressions.



Port de plaisance Marennes.
© arthurhabudzik

LA GESTION DU PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE



Toiture de l'école de voile.

La Communauté de Communes assure l'entretien et les travaux de rénovation de 16 bâtiments lui permettant l'exercice de ses différentes compétences :

- crèche « Cap au Vent Moussaillons » pour les enfants de 2 mois ½ à 6 ans, accueil de loisirs « Le Château des enfants » pour les enfants jusqu'à 12 ans, Local Jeunes pour les 11-17 ans ;
- école de voile utilisée par le Centre Nautique et de Plein Air (CNPA), salle omnisports, complexe sportif (judo et athlétisme) ;
- plateforme de transit des produits de la mer pour les conchyliculteurs ;
- deux déchèteries, Office de Tourisme de Brouage, siège de la Communauté de Communes ;
- parcs d'Activités Économiques, aire d'accueil des Gens du voyage, pistes cyclables.

→ Les principaux travaux en 2025 :

- Centre de loisirs et crèche : 14 440 € HT dont électricité, gros œuvre, zinguerie.
- École de voile : 56 385 € HT dont étanchéité de la toiture.
- Complexe sportif : 31 740 € HT dont nettoyage de la piste d'athlétisme.
- Plateforme de transit : 27 700 € HT dont pose de 4 quais niveleurs.
- Ancien siège rue Foch : 474 268 € HT de réhabilitation.
- Déchèterie Le Gua : 66 640 € HT de voirie.
- Parcs d'activités économiques : 145 232 € HT dont réfection de l'impasse des Groies, VRD.

Entretien des itinéraires cyclables

Le Bassin de Marennes compte 70 km d'itinéraires cyclables : 45 km intégrés aux « Chemins de la Seudre » et 20 km à la « Vélodyssée ».

En 2025, la Communauté de Communes a adopté un programme de réfection des itinéraires cyclables, afin d'échelonner les investissements dans le temps en fonction des urgences en matière de sécurité pour les usagers.
En 2025, 1,5 km ont ainsi été rénovés (177 930 € TTC) avec le soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine et de l'État (Fonds vert) :

- deux tronçons (soit 750 m) des « Chemins de la Seudre » refaits en grave émulsion calcaire et élargis à trois mètres sur la commune de Bourcefranc-Le Chapus ;
- un tronçon de 800 m à Marennes (chemin de Bonsonge) totalement réhabilité en grave émulsion calcaire afin d'améliorer les déplacements cyclables entre zones habitées et centre-ville et de préparer le nouvel itinéraire de la Vélodyssée.



Entre 2024 et 2025, 4,8 km d'itinéraires ont été refaits à neuf pour un montant de 548 195 € TTC.

Une nouvelle déviation vers le bateau-passeur entre Marennes et La Tremblade a été mise en œuvre à Marennes, permettant d'accroître de 200% la fréquentation de ce service départemental intégré à la Vélodyssée et de réduire le passage dangereux de vélos sur le pont de la Seudre.



© DR

La CdC a aussi investi dans un système de comptage vélo/piéton sur les Chemins de la Seudre au niveau du Moulin des Loges à Saint-Just-Luzac, afin de suivre la fréquentation touristique et quotidienne.

Cet investissement de 8 424 € TTC (financé par le Fonds vert à 20 %) a permis de comptabiliser, sur les trois derniers mois de l'année, une fréquentation de 33 piétons/vélos par jour en semaine, et de 47 piétons/vélos par jour en week-end, montrant une bonne utilisation de cet itinéraire.

L'accueil des Gens du voyage

En 2025, la CdC a accueilli 10 groupes de Gens du voyage, soit environ 341 caravanes.



communauté de communes
BASSIN DE MARENNES

Bourcefranc-Le Chapus • Marennes-Hiers-Brouage •
Le Gua • Nieulle-sur-Seudre • Saint-Just-Luzac •
Saint-Sornin •

Communauté de Communes du Bassin de Marennes

24, rue Dubois Meynardie CS 50028 - 17320 Marennes-Hiers-Brouage

Tél. 05 46 85 98 41

contact@bassin-de-marennes.com

www.bassin-de-marennes.com

Suivez toute l'actualité de la Communauté de Communes du Bassin de Marennes sur :

cdc.bassindemarennes

Code Général des Collectivités Territoriales, article L.5211-39 alinéa 1
Le Président de l'EPCI adresse chaque année au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au conseil municipal en séance publique, au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'EPCI sont entendus. Le Président de l'EPCI peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Tous droits de reproduction réservés - Directeur de la publication : Patrice BROUHARD - Coordination et rédaction : Olivier THIMONIER - Photos : CdC du Bassin de Marennes sauf mention.

Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. 200 exemplaires - Septembre 2026